

Cinquante mille mètres carré de verdure et d'infrastructures

Piscine du Locle Serviettes, lunettes de soleil et bonne humeur sont de sortie : la piscine du Locle ouvre ses portes ce samedi ! Nichée à 1000 m d'altitude sur le pôle sportif du Communal, dans un cadre naturel exceptionnel, la piscine de la Mère commune s'étend sur plus de 50 000 m² de verdure et d'infrastructures.

Par Cédric Dupraz



À l'intérieur de l'enceinte, un bassin olympique, des terrains de beach-volley, des tables de ping-pong, une pataugeoire avec jeux d'eau, un toboggan ainsi qu'un plongoir de 10 mètres. N'en jetez plus, la piscine est pleine ? Bientôt oui, si la météo le permet !

Septante-quatre mille entrées enregistrées en 2024

La piscine est un véritable lieu de rencontre entre générations : chacun y trouve son compte le temps d'un bain d'eau avant un bain de soleil. De quoi raviver un peu plus encore la flamme de Michaël Berly, conseiller communal en charge des sports : « Lors des journées radieuses de la période estivale, l'enceinte peut accueillir près de 4000 personnes.

En 2024, malgré un temps peu favorable, ce sont 74 000 entrées qui ont été comptabilisées ». Patrick Maire, responsable de la piscine-patinoire confirme : « Nous sommes heureux de retrouver nos baigneurs, mais aussi nos maîtres-nageurs certifiés, fidèles au poste année après année. ». Comme l'an passé, diverses activités seront proposées, dont la célèbre « soirée Caraïbes ». Prévue le 18 juillet (si le temps le permet), cette soirée apportera une touche cubaine et haïtienne à nos belles montagnes. Nouvelle initiative cette année : la mise à disposition de « Box up », c'est-à-dire des casiers dans lesquelles des jeux pourront être empruntés gratuitement (Mölkky, raquettes de ping-pong et de badminton...). À vos maillots !

Une histoire qui a fait des vagues

La piscine de la Mère commune a connu une histoire mouvementée. Les Loclois s'adonnent d'abord à la natation dans un bassin aménagé en 1923 à la Combe-Girard (« La Baigne »). Dans les années quarante, l'association de développement du Locle (ADL) récolte des fonds pour la construction d'une piscine publique moderne. Après un premier refus du Conseil général en 1953, un nouveau projet est finalement accepté par le législatif en 1958. Toutefois, ce projet est attaqué par référendum en raison des coûts annoncés et de sa localisation. Mais cette fois-ci... c'est bon ! Le peuple approuve sa construction à plus de 62 % des voix. La piscine est inaugurée le 16 juillet 1961 !

Après 65 ans d'existence, la vieille dame n'est pas prête à prendre sa retraite. Toutefois, un sérieux « check-up » s'impose. Cette année, le Conseil général a ainsi accepté un crédit d'étude conséquent de 860 000 francs pour analyser diverses options de rénovation. Le projet devrait voir le jour en 2028.

Lamas, moutons, alpagas et moi et moi et moi !

De nos jours, les enfants s'émerveillent de voir notre ville se transformer en véritable centre animalier à ciel ouvert. Cela fait longtemps que renards et chevreuils n'ont plus peur d'arpenter les rues de notre belle cité. Nos jardins potagers et notre société de consommation leur offrent une nourriture facile et appréciée. De plus, la cohabitation avec ce grand primate qu'est l'Homme est sans doute préférable à celle du lynx, qui rôde dans nos forêts. Mais depuis quelques années, d'autres espèces, parfois plus exotiques, broutent ici et là sur le territoire communal. Nous parlons bien sûr des lamas, alpagas et autres moutons. Ce phénomène porte un nom : l'éco-pâturage !

L'éco-pâturage, c'est quoi au juste ?

Hubert Jenni, garde forestier du service intercommunal du Locle et de La Chaux-de-Fonds, nous explique ce phénomène en pleine expansion : « Ce type de pratique a pour but d'entretenir nos zones vertes entre les parcelles bâties. Celles-ci sont souvent incurvées et difficiles d'accès pour des engins mécaniques. Grâce à ces animaux, les coupes et l'engrais sont entièrement biologiques. » À l'heure actuelle, une dizaine de parcelles sont concernées. L'éco-pâturage est à la fois une activité de loisir et un revenu complémentaire bienvenu pour les agriculteurs qui mettent à disposition leurs animaux. À noter que les moutons sont souvent privilégiés

aux chèvres, moins dociles et mangeuses de bourgeons. Et qu'en est-il des alpagas et des lamas ?

« Je rêve d'une généralisation des arbres fruitiers avec des moutons à leurs pieds »

« Ceux-ci restent anecdotiques, relevant de la volonté de quelques propriétaires passionnés », nous confie Hubert. Le service, en main de deux représentantes politiques (Sarah Favre et Ilinka Guyot), joue un rôle de conseil et oriente les intéressés dans leur projet. Hubert se veut rassurant : « Les normes de protection des animaux sont intégralement respectées ! » Ces beaux projets ont de l'avenir dans la Mère commune, de quoi faire briller un peu plus encore les yeux des enfants. Et comme nous



le confie Hubert : « Je rêve d'une généralisation des arbres fruitiers, avec à leur pied des moutons ! ». Vivement qu'il y en ait suffisamment pour qu'on puisse les compter... et s'endormir paisiblement.

Par Cédric Dupraz